

LA MOBILITÉ DES SALARIÉS

Grand Châtellerault accompagne les entreprises du territoire dans le cadre de leur plan de mobilité employeur. Cette infolettre vous informe autour des sujets sur la mobilité.

LE VÉLO AU TRAVAIL, COMMENT AGIR SUR LES HABITUDES ?

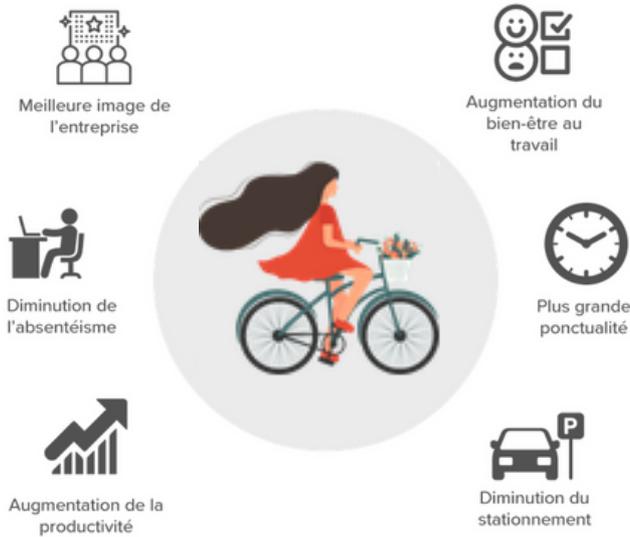


UN MOIS POUR ADOPTER LE VÉLO... POUR LA VIE.

ÉDITION 2023

POURQUOI LE VÉLO ?

La productivité reste un élément déterminant pour bâtir des entreprises durables. Les impacts positifs des activités physiques sur la productivité et le bien-être ne sont plus à démontrer.



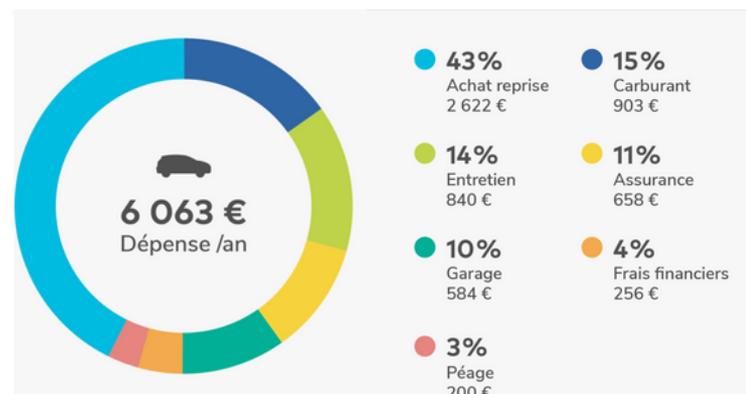
Le MEDEF a mené une étude auprès de 200 entreprises sur la corrélation entre la productivité et les activités physiques et sportives. Il s'avère que la **productivité** augmente de **6 à 9 %** chez les sédentaires qui se mettent à la pratique d'activité.

Les **mobilités actives** ont cette vocation à améliorer le bien-être et la productivité de ceux qui les pratiquent. L'exemple du vélo est assez illustratif en sa capacité à garantir une meilleure condition de travail (meilleure forme, moins de stress, etc.), ce qui est bon pour le moral et contribue aux objectifs de la **démarche QVT** (qualité de vie au travail). Promouvoir le vélo en entreprise permet aussi aux employeurs d'intégrer les enjeux environnementaux, par exemple, en se dotant d'une flotte de vélos mis à la disposition des salariés, une occasion d'avoir une véritable démarche RSE et de la publicité gratuite.

AVANTAGES DU VÉLO POUR LES SALARIÉS

Boosté par la crise sanitaire qui a bousculé les mentalités et les préjugés faisant ainsi évoluer les usages, le "vélotaf" a la cote. Il constitue un avantage tant en faveur des employeurs que de leurs salariés. Le vélo est un réel atout face à un contexte économique où la hausse des prix du carburant et le coût de la vie oblige à revoir nos pratiques. De plus, le vélo peut être un atout dans un contexte environnemental où la prise de conscience de l'impact de nos modes de déplacement sur l'écologie est évidente.

Pour les salariés, mis à part les bienfaits du vélo sur leur santé, ce mode de transport peut répondre aux ambitions d'optimisation de leur pouvoir d'achat. Le coût annuel d'une voiture est estimé à **6063 €** en 2018, un chiffre qui peut fortement augmenter en fonction de la conjoncture économique. Selon l'ADEME, effectuer 10 km par jour à vélo personnel coûterait une **centaine d'euros par an**, donc plus efficace que la voiture notamment en milieu urbain ou pour les courts trajets.



LA COLLECTIVITÉ AGIT

Au vu des évolutions règlementaires et de l'augmentation du nombre de cyclistes, les collectivités jouent un rôle clé dans le développement d'itinéraires cyclables sécurisés, la construction d'une ville apaisée et la mise en place de services pour favoriser l'émergence d'une "culture vélo".

Avec les plans vélos, la ville et l'agglomération de Grand Châtellerault ont prévu d'ici à 2030 de construire un réseau cyclable. **Plusieurs liaisons cyclables, armatures entre Châtellerault <-> Ingrandes <-> Dangé-Saint Romain, la ligne verte ou encore la rue Louis Blériot en pleine transformation dans la zone nord, permettent de se déplacer rapidement et en sécurité.**

Il est aussi prévu de développer le service de location vélo Vélibleu, composé :

- d'une offre de **location longue durée** (200 vélos) 
- de **13 stations** en libre service 
- de **box sécurisés** en gare (25 places) 
- d'une **aide à l'achat** de vélo à assistance électrique allant jusqu'à **300 €** 

Pour construire ce système vélo et faciliter l'intermodalité depuis le périurbain ou les zones rurales, différents services voient le jour, comme par exemple les **supports vélos** installés dans les lignes TAC interurbaines en 2022 et prochainement le futur **parc vélos à Blossac**.

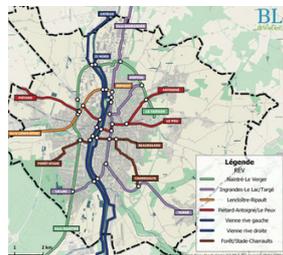


Schéma cyclable



Support vélo bus



Vélo Vélibleu

À NE PAS MANQUER !

Fête du Vélo

Dimanche 11 juin à la Manu de 11h à 19h

Animations, balades, sécurité, informations, expositions...

COMMENT LES ENTREPRISES PEUVENT AGIR ?

Nombreux sont les éléments dissuasifs quand à l'usage du vélo en entreprise : **manque d'aménagement dédié, de services spécifiques (douches, vestiaires) ou de stationnement**. Un parking vélo sécurisé, à proximité du site et de qualité, est fondamental pour encourager la pratique cyclable. Au contraire, mal conçu ou mal adapté, il peut dissuader ou freiner les usages. Il faut **privilégier des arceaux ou des box (les pinces roues ou râteliers sont à éviter !!)**

Communiquer et échanger sur la pratique du vélo c'est aussi relativiser certains freins telles que les conditions météo (froid, pluie, etc.) et donner les clés aux cyclistes pour s'adapter avec des vêtements adéquats.

Inviter à la pratique des mobilités douces peut aussi être un argument pour recruter et séduire des cadres, qui recherchent une qualité de vie et des aménités accessibles à vélo. Pour faciliter la vie des cyclistes en entreprise, les employeurs peuvent s'appuyer sur un ensemble de leviers et des dispositifs d'accompagnement et de financement pour appuyer leur projet et démarche en termes de promotion du vélo. C'est l'exemple du **programme Objectif employeur pro vélo !**

EN TANT QU'EMPLOYEUR, QUE VOUS APPORTE LE PROGRAMME OEPV ?

Le programme OEPV est un programme CEE (Certificats d'Economies d'Energie) qui vise à accompagner **4500** employeurs dans le développement d'une culture vélo au sein de leurs établissements.



COMMENT ?

Financement de **40 %** de près de **25 000** stationnements vélo.

Mise à disposition d'une boîte à outils avec des fiches pratiques, de la méthodologie, la mise en place du **forfait mobilité durable**.

Prestations de service (sessions remises en selle financée à hauteur de **60 %**, stratégie de communication).

[En savoir plus](#)

Le mois de mai est un moment propice pour faire des animations, favoriser la remise en selle de vos collaborateurs et repenser ou mener une réflexion sur votre politique vélo (stationnement, services utiles aux cyclistes, subventions, etc.)

Grand Châtellerault vous accompagne durant toutes ces étapes !

Service mobilités

aibata.hane@grand-chatellerault.fr 05.49.23.64.93

   grand-chatellerault.fr

GRAND
CHÂTELLERAULT

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION